L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 28 JUILLET 1891.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 27 JUILLET—CLASSE No 275
Tirage de 4 heures P. M.

41 75 70 30 5 87 37 72 8 18 48 85

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 27 juillet 1891—4 heures P. M.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes ces agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
R. M. WALMSLEY, Prest La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank
A. BALDWIN, Prest N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300	30,000
100 Lots de	$200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquels nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance à lot annoncé.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Troisième et Cinquième Districts.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1891.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 15ème jour d'août, A. D. 1891, et continuant du jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et au District de Levée d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1890, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre de l'année dans laquelle les assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'îlet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessement pour l'année 1890, enregistrés en ce moment en mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues ont indiqués ci-dessous.

TROISIEME DISTRICT.

ALLAIN, Mme MARIE P.—
Taxe de 1890, montant à.......... 24c
Taxe de levée pour 1890.......... 4c
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Loi et Magistrat, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'îlet No 1377, mesurant chaque 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Champs Elysées sur 95 pieds de profondeur.

AGUSTI, ANTONIO—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 60
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St Bernard, les rues Prosper, Claiborne et Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 755, mesurant 13 pieds de face à l'avenue St-Bernard sur 99 pieds de profondeur.

ARTHUR NICHOLAS—
Taxe de 1890, montant à.......... $10 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 80
Dix-neuf lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Alexandrie, St Claude et Mathilde, désignés comme îlet No 348, un des dits lots formant l'encoignure des rues Remparts et Alexandrie.

AUSTIN, YORKE—
Taxe de 1890, montant à.......... 45c
Taxe de levée pour 1890.......... 07c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Feliciana, Robertson, Claiborne et Villeré, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 605, mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds de profondeur.

BAUER, MARIA SOPHIA—
Taxe de levée pour 1890.......... 80c
Deux parties de lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Columbus et Kerlerec, désignés comme parties des lots Nos 2 et 3 dans l'îlet No 1845, mesurant 90 pieds de face à la rue Rocheblave sur 110 pieds de profondeur.

BAYAS, P. A.—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée pour 1890.......... 30c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Marais, St-Claude et Union, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 387, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

BLACHE, VVE GUSTAVE—
Taxe de 1890, montant à.......... $19 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 3 20
Une partie d'un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Villeré, Esplanade et Marais, désigné comme partie du lot No 7 dans l'îlet No 50, mesurant 41 pieds 0 pouces 4 lignes de face à la rue Kerlerec sur 146 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur.

BABAD, CHAS. H—
Taxe de 1890, montant à.......... $15 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 2 60
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Miro, Tonti et Kerlerec, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 2120, mesurant 64 pieds de face au Chemin du Bayou, sur 128 pieds de profondeur.

BAUDRY, JULES—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 50
Un lot d'améliorations dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Lapeyrouse et Laharpe désigné comme étant sur les lots Nos 18 et 19 dans l'îlet No 1517.

BRANDT, JAS HENRY—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 20
Taxe de levée pour 1890.......... 70c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Port et St-Ferdinand, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 366 mesurant 29 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.

BRANDEL, JOHN—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 65
Taxe de levée pour 1890.......... 27c
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Feliciana, Claiborne, Court et Robertson, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 653, mesurant 62 pieds de face à la rue Feliciana sur 102 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Feliciana et Robertson.

BECKER, VVE JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 80c
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Marais, Desiré et Louisa, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 405, mesurant 30 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue St Claude sur 119 1/2 pieds de profondeur.

BECKER, VVE JOSEPH—
Taxe de 1890 montant à.......... 60c
Taxe de levée, pour 1890.......... 10c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues Desiré, Marais, St-Claude et Elaire, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 405, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Desiré sur 127 pieds 7 pouces de profondeur.

BECKER, VVE JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 20
Taxe de levée pour 1890.......... 20c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Elaire, Desiré, St-Claude et Marais, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 405, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Elaire sur 127 pieds 7 pouces de profondeur.

BONPUNT, ANTOINE B.—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 90
Taxe de levée pour 1890.......... 65c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Libérale et Génie, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 1058, mesurant 49 pieds de face à la rue Français sur 94 pieds de profondeur.

BOULMAY, Mlle M.—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 50
Taxe de levée, pour 1890.......... 25
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français Libérale et Génie, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 1058, mesurant 30 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 154 pieds 8 pouces de profondeur.

BOYER, JOSEPH T.—
Taxe de 1890, montant à.......... 60c
Taxe de levée, pour 1890.......... 10c
Un lot d'améliorations dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Little Woods.

BUCHANAN, SUC., A. M.—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 50
Taxe de levée, pour 1890.......... 25c
Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Ouzaga, Johnson et Galvez, désignés comme lots Nos 2 à 4 dans l'îlet No 1037, mesurant 99 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 125 pieds de profondeur.

CHALARON, Mme J. ADOLPHE—
Taxe de 1890, montant à.......... $42 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 7 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Paix, Chartres et Royale, désigné comme partie du lot No 7 dans l'îlet No 155, mesurant 66 pieds de face à la rue Esplanade sur 106 pieds 8 pouces 8 lignes de profondeur.

CHAPLAIN, F'COIS DESIREE—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 50c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Derbigny, Kerlerec et Columbus, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 762, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

CABRAO, PIERRE—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 70
Trois lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tricou, Delaronde, Bienvenu et Delery désignés comme lots Nos 14 à 16 dans l'îlet No 82, le lot No 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Tricou, sur 134 pieds 10 pouces de profondeur; les lots Nos 15 et 16 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Tricou sur 104 pieds 4 pouces de profondeur.

CASIMIR, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à.......... 90c
Taxe de levée, pour 1890.......... 15c
Une partie d'un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, côté gauche de la ville désignée comme partie du lot No 35, mesurant 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

COATJETON, CATHERINE—
Taxe de 1890, montant à.......... $2 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 40
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Célestine, l'avenue de Londres, les rues Génie et Nouvel d'Orléans, désignée comme partie de l'îlet No 1032, mesurant 110 pieds de face à la rue Célestine sur 300 pieds de profondeur, formant l'encoignure de la rue Célestine et de l'avenue de Londres.

COULON, Mme PETER A.—
Taxe de 1890, montant à.......... $2 10
Taxe de levée pour 1890.......... 35
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 1343 mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 157 pieds de profondeur.

CONRAD, JEAN—
Taxe de 1890, montant à.......... 24c
Taxe de levée pour 1890.......... 04c
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Loi, Union, Magistrat et Français, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'îlet No 1878 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Loi, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Loi et Union.

COOPER, ALVIN BRONSON—
Taxe de 1890, montant à.......... $14 40
Taxe de levée pour 1890.......... 2 40
Une partie d'un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Congrès, Royale et Dauphine, désigné comme partie du lot No 10 dans l'îlet No 175, mesurant 60 pieds de face à la rue Elmire, sur 120 pieds de profondeur.

DRAWE, Mme CATHERINE—
Taxe de 1890, montant à.......... 7 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 30
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Kerlerec et Columbus désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 1192 mesurant 32 pieds 5 lignes de face à la rue Rocheblave et 31 pieds 7 pouces 1 1/2 lignes dans le fond sur 121 pieds 0 lignes de profondeur d'un côté et 110 pieds 4 pouces et 4 lignes de l'autre côté.

DRAWE, Mme CATHERINE—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30c
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Columbus, Kerlerec et Tonti, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'îlet No 1192, mesurant 63 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Rocheblave, 64 pieds dans le fond, sur 121 pieds de profondeur d'un côté et 98 pieds 10 pouces de l'autre côté.

DEBOFEN, FREDERICK—
Taxe de 1890.......... $1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Marais, Port et Lafayette désigné comme lot No 6, dans l'îlet No 396 mesurant 29 pieds de face à la rue St-Claude sur 103 pieds de profondeur.

DUMAS, THEODORE—
Taxe de 1890, montant à.......... 90c
Taxe de levée, pour 1890.......... 15c
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Bourgogne, Union et Dauphine, désignés comme le fond des lots Nos 16 et 17, dans l'îlet No 262, mesurant 54 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Français, sur 26 pieds 0 pouces 3 lignes de profondeur.

DUVIGNEAUD, LOUIS—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 20
Taxe de levée pour 1890.......... 70c
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Maurepas, Florida, Sauvage et les Marais, désignée comme partie de l'îlet No 1560, mesurant 210 pieds de face à la rue Maurepas sur 150 pieds de profondeur.

DUPART, SUC. DE Mme JOSEPHINE—
Taxe de 1890, montant à.......... 18c
Taxe de levée pour 1890.......... 03c
Trois lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par la Promenade Floride, les rues Marigny, Loi et Mandeville, désignés comme lots Nos 1 à 3, dans l'îlet No 1496 mesurant chaque 30 pieds de face à la Promenade Floride sur 120 pieds de profondeur, et un des dits lots formant l'encoignure de la Promenade Floride et la rue Marigny.

ENNIS, WM J—
Taxe de 1890, montant à.......... $10 80
Taxe de levée 1890.......... 1 80
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Urquhart, Mandeville et Villeré désigné comme lot No 7 ou partie du lot No 9, dans l'îlet No 513, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 115 pieds de profondeur.

FARLEY, GEO WM.—
Taxe de 1890, montant à.......... 1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30c
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Joséphine, Union et Français désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'îlet No 885, mesurant 54 pieds de face à la rue Solidelle sur 100 pieds de profondeur.

FRANK EMANUEL—
Taxe de 1890 montant à.......... 75c
Taxe de levée, pour 1890.......... 12c
Un îlet de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Bénéfice et Humanité, désigné comme îlet No 2104.

FRANK EMANUEL—
Taxe de 1890, montant à.......... 75c
Taxe de levée pour 1890.......... 12c
Un îlet de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Français, Union, Bénéfice et Humanité, désigné comme îlet No 2105.

FARRAR EDGARD H.—
Taxe de 1890, montant à.......... $12 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 2 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Decatur, Marigny et Champs Elysées, désigné comme lot No 8, dans l'îlet No 8, mesurant 24 pieds 2 pouces de face à la rue Peters sur 99 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur.

FARRAR, EDGARD H.—
Taxe de 1890, montant à.......... $12 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 2 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Decatur, Champs Elysées et Marigny, désigné comme lot No 9, dans l'îlet No 8, mesurant 24 pieds 7 1/2 de face à la rue Peters sur 99 pieds 2 1/2 pouces de profondeur.

FARRAR EDGARD H.—
Taxe de 1890, montant à.......... 12 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 2 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Champs Elysées, Marigny et Decatur, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 8, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Peters sur 99 pieds de profondeur.

FARRAR, EDGARD H.—
Taxe de 1890, montant à.......... $12 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 2 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Decatur, Champs Elysées et Marigny, désigné comme lot No 11, dans l'îlet No 8, mesurant 25 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Peters sur 99 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur.

FERNANDEZ, LORENZO H.—
Taxe de 1890, montant à.......... $2 10
Taxe de levée pour 1890.......... 35c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Columbus, Kerlerec et Tonti désigné comme lot No 11, dans l'îlet No 1192, mesurant 32 pieds de face à la rue Rocheblave sur 69 pieds de profondeur.

FERNANDEZ, LORENZO H.—
Taxe de 1890, montant à.......... 75c
Taxe de levée, pour 1890.......... 07c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Dels, Nouvelle Orléans et Nouveau St Bernard, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 1541, mesurant 50 pieds 4 pouces de face à la rue Hope, sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hope et Nouveau St-Bernard.

FERRAND, Mme A.—
Taxe de 1890, montant à.......... 03c
Taxe de levée, pour 1890.......... 12c
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Plaisir, Humanité, Hancock et Tricou, désignée comme partie de l'îlet No 2203 mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Plaisir sur 110 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Plaisir et Tricou.

FIX, SUC. LOUIS—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Claiborne, St-Antoine et Antonia, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No 752 mesurant 32 pieds de face à la rue Prosper sur 68 pieds de profondeur.

FRIES, VVE FREDERICK E.—
Taxe de 1890, montant à.......... 45c
Taxe de levée pour 1890.......... 7c
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nouveau St-Bernard, Libérale, Nouvelle-Orléans et Force, désignée comme portion de l'îlet No 1173, mesurant 96 pieds de face à la rue Nouveau St-Bernard, sur 97 pieds de profondeur.

FONDIN, V.—
Taxe de 1890, montant à.......... 24c
Taxe de levée, pour 1890.......... 04c
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Magistrat, Français et Loi, désignés comme lots Nos 19 et 20, dans l'îlet No 1876, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

FOXWELL, Mlle C—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 80
Taxe de levée pour 1890.......... 80c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Chartres, Mandeville et Decatur, désigné comme lot No 9, dans l'îlet No 11, mesurant 23 pieds de face à la rue Espagne, sur 100 pieds de profondeur.

FOSTER, JOHN J.—
Taxe de 1890, montant à.......... $5 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 90c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Remparts, Bourgogne et Louisa, désigné comme lot No 5, dans l'îlet No 284, mesurant 32 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

FORMAN, B. R.—
Taxe de 1890, montant à.......... $8 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 40
Seize lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'allée Rousselin, les rues Dorgenois, Aubry et O'Reilly, désignés comme lots Nos 5 à 20, dans l'îlet No 1303, les lots Nos 5 à 10 mesurant 189 pieds 6 pouces de face à l'allée Rousselin sur 104 pieds de profondeur, un des dits lots formant l'encoignure de l'allée Rousselin et de la rue O'Reilly; les lots Nos 17 à 20 mesurant 126 pieds de face à la rue Aubry sur 104 pieds de profondeur et un des dits lots formant l'encoignure des rues Aubry et Dorgenois; les lots Nos 11 à 16 mesurant 189 pieds 6 pouces de face à la rue Dorgenois sur 104 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Dorgenois et O'Reilly.

GAB, FREDERICK—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 50
Taxe de levée pour 1890.......... 25c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Claiborne, Mandeville et Robertson, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 641, mesurant 39 pieds de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marigny et Claiborne.

GERVAIS, HENRY, JULES, HORTENSE et ADELAIDE—
Taxe de 1890, montant à.......... $8 40
Taxe de levée pour 1890.......... 1 40
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 641, mesurant 160 pieds de face à la rue Marigny sur 154 pieds de profondeur sur la rue Robertson; formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson.

GIRARDEY, Mlle E.—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 90
Taxe de levée, pour 1890.......... 65c
Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Nouveau St Bernard, Antonia et Solidelle, désignés comme lots Nos 1 à 4, dans l'îlet No 768, mesurant 118 pieds de face à la rue Prosper sur 81 pieds de profondeur, un des dits lots formant l'encoignure des rues Prosper et Nouveau St-Bernard.

GIRARDEY, Mlle E—
Taxe de 1890, montant à.......... 90c
Taxe de levée, pour 1890.......... 15c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Nouveau St Bernard, Solidelle et Antonia, désigné comme lot No 5, dans l'îlet No 768, mesurant 24 pieds de face à la rue Prosper sur 180 pieds de profondeur.

GIRARDEY, Mme CAMILLE E.—
Taxe de 1890 montant à.......... $3 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 50c
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le Lac.

GIRARDEY, Mme CAMILLE E—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 20c
Un îlet de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Manuel et Beauregard, désigné comme îlet No 2507.

GIEL, MARK—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 60c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No 4, dans l'îlet No 912, mesurant 42 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

GIBSON, Mlle F. C. et J. C. BAZILE—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 35
Taxe de levée pour 1890.......... 22c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Libérale et Force, désigné comme lot No 9, dans l'îlet No 1180, mesurant 29 pieds de face à l'avenue de Londres sur 109 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur.

GIBSON, JNO., et autres—
Taxe de 1890, montant à.......... 24c
Taxe de levée, pour 1890.......... 04c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Français, Champs Elysées et Loi, désigné comme lot No 24, dans l'îlet No 1377 mesurant 54 pieds de face à la rue Magistrat, sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

GRILLOT, J. G—
Taxe de 1890, montant à.......... 60c
Taxe de levée, pour 1890.......... 10c
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Musique, Prosper, Washington et Claiborne, désignés comme lots Nos 11 et 12, dans l'îlet No 743, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Musique sur 128 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Musique et Prosper.

GUESNARD, Mme MARIE R.—
Taxe de 1890, montant à.......... 12c
Taxe de levée pour 1890.......... 02c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Loi, Champs-Elysées, Magistrat et Français, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 1377 mesurant 54 pieds de face à la rue Loi sur 159 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

GUINAULT, JAS. P—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 70c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Royale, Marigny et Mandeville, désigné comme lot No 12, dans l'îlet No 162, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine, sur 84 pieds de profondeur.

GUARDIA, BLAS.—
Taxe de 1890, montant à.......... 6c
Taxe de levée, pour 1890.......... 1c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Loi, Mandeville, Marigny et la Promenade Floride, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 1496 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Loi sur 199 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

GUARDIA, BLAS—
Taxe de 1890, montant à.......... 06c
Taxe de levée, pour 1890.......... 01c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Promenade Floride, Mandeville et Loi, désigné comme lot No 19, dans l'îlet No 1496, mesurant 33 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

HARRISON, LOUIS—
Taxe de 1890 montant à.......... 45c
Taxe de levée, pour 1890.......... 07c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Egania et Andry désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 309 mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Remparts sur 114 pieds 10 pouces de profondeur.

HESS, GEO. EDWARD—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30c
Une partie d'un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le Chemin de Gentilly, côté droit de la ville désignée comme partie du lot No 7 mesurant 122 pieds de face au Chemin Gentilly, sur 18 arpents de profondeur.

HIPPOLYTE, Mme LOUIS—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 50c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Villeré, Urquhart et l'avenue St Bernard, désigné comme lot No 10 dans les îlets Nos 505 et 506, mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia, sur 128 pieds de profondeur.

HOTH, JACOB, JOS SCHEMEL et JNO STUMPF—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée pour 1890.......... 50c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St Bernard, les rues Marais, Urquhart et Antonia, désigné comme lot No 0, dans l'îlet No 500, mesurant 25 pieds de face à l'avenue St Bernard sur 84 pieds de profondeur.

HOWARD, B. B.—
Taxe de 1890 montant à.......... $1 50
Taxe de levée, pour 1890.......... 25c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par la Route St-Jean, les rues Sauvage, Floride et Encampment, désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 1556, mesurant 30 pieds de face à la Route St-Jean sur 150 pieds de profondeur.

HOLZ, SUC. DE JOS—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 20
Taxe de levée pour 1890.......... 20c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Joséphine, Solidelle et Mandeville, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 882, mesurant 50 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

HOTH, JACOB—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 20
Taxe de levée pour 1890.......... 20
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Chartres, Desiré et Peters désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 35, mesurant 54 pieds de face à la rue Elmire sur 60 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Elmire et Chartres.

HOLSCHER, BERNARD—
Taxe de 1890, montant à.......... $6 00
Taxe de levée pour 1890.......... 1 10
Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Dauphine, Pauline et Bourgogne, désignés comme lots Nos 14 à 16, dans l'îlet No 244, mesurant 138 pieds de face à la rue Independance, sur 65 pieds de profondeur.

HOLSCHER, BERNARD—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée pour 1890.......... 30c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Congrès, Bourgogne et Indépendance, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 245 mesurant 31 pieds de face à la rue Congrès, sur 98 pieds de profondeur.

HOLLAND héritiers de JNO. HY—
Taxe de 1890, montant à.......... 24c
Taxe de levée pour 1890.......... 04c
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Magistrat, Loi et Français désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'îlet No 1870, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

JACOB, RALPH—
Taxe de 1890 montant à.......... 12c
Taxe de levée pour 1890.......... 02c
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par la Promenade Floride, les rues Loi, Mandeville et Marigny désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'îlet No 1496, mesurant chaque 30 pieds de face à la Promenade Floride sur 120 pieds de profondeur.

JONES, VVE HENRY—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée pour 1890.......... 50c
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Royale, Flood et le tract Saulet, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'îlet No 197, mesurant chaque 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 5 lignes de profondeur.

KOEPKE, G. A.—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 60c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Claiborne, Français et Union, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 749, mesurant 30 pieds de face à la rue Prosper, sur 100 pieds de profondeur.

KOEPKE, GEO. A.—
Taxe de 1890, montant à.......... $8 40
Taxe de levée pour 1890.......... 1 40
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Français, Solidelle, Union et Prosper, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 773, mesurant 64 pieds de face à la rue Français sur 92 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Français et Prosper.

KOEPKE, GEO.—
Taxe de 1890, montant à.......... $12 00
Taxe de levée pour 1890.......... 2 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Chartres, Decatur et Marigny, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 7, mesurant 23 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Champs Elysées sur 96 pieds de profondeur.

KOEPKE, GEO.—
Taxe de 1890, montant à.......... $12 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 2 00
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Champs Elysées, Decatur et Marigny, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 8 mesurant 24 pieds de face à la rue Peters, sur 129 pieds de profondeur.

KOEPKE, GEO. A.—
Taxe de 1890, montant à.......... $7 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 20
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Champs Elysées et Marigny, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No 152, mesurant 45 pieds de face à la rue Chartres sur 75 pieds de profondeur.

KOEPKE, GEO. A.—
Taxe de 1890, montant à.......... $9 00
Taxe de levée pour 1890.......... 1 50
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Mandeville et Espagne, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 274, mesurant 30 pieds de face à la rue Remparts sur 127 pieds de profondeur.

KOEPKE, WM ET ALS—
Taxe de 1890, montant à.......... $8 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 40
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Musique, Remparts, St Claude et Urquhart désigné comme lot No 16, dans l'îlet No 369, mesurant 60 pieds de face à la rue Musique sur 84 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Musique et Remparts.

KOEPKE, G. A.—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 70c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Marais, Clouet et Louisa, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 409, mesurant 47 pieds de face à la rue St-Claude sur 118 pieds de profondeur.

LLAMBIAS, Mlle JOSEPHINE—
Taxe de 1890, montant à.......... $6 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 00
Une partie d'un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Champs Elysées et Français, désigné comme partie du lot No 11 dans l'îlet No 281, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

LARRIEU, E. A.—
Taxe de 1890, montant à.......... $11 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 90
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St-Bernard, les rues Antonia, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No 1, dans les îlets Nos 505 et 506 mesurant 90 pieds 0 pouces de face à l'avenue St-Bernard, et 57 pieds 4 pouces dans le fond, sur 24 pieds 7 pouces de profondeur sur un côté et 105 pieds de l'autre, et formant l'encoignure de l'avenue St-Bernard et de la rue Urquhart.

LARRIEU, E. A.—
Taxe de 1890 montant à.......... $1 50
Taxe de levée, pour 1890.......... 25c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Antonia, Villeré et l'avenue St-Bernard, désigné comme lot No 26 dans les îlets Nos 505 et 506, mesurant 34 pieds 7 pouces de face à la rue Urquhart, et 24 pieds 1 pouce dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur sur un côté et 105 pieds de l'autre.

LAURIA, JEAN P.—
Taxe de 1890, montant à.......... 12c
Taxe de levée, pour 1890.......... 2c
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Loi, Magistrat, Mandeville et Marigny, désignés comme lots Nos 11 et 12, dans l'îlet No 1379, mesurant chaque 30 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Loi sur 159 pieds de profondeur.

LAURIA, JEAN P.—
Taxe de 1890, montant à.......... 12c
Taxe de levée, pour 1890.......... 2c
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Loi, Marigny et Mandeville, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'îlet No 1379, mesurant chaque 30 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Magistrat sur 159 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

LACOSTE, PAUL—
Taxe de 1890, montant à.......... 30c
Taxe de levée pour 1890.......... 05c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Lizardi, St-Claude et Gamory, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 338, mesurant 25 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Remparts sur 198 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur.

LEHMAN, VVE AARON—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 50c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Désiré et Piété, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 249, mesurant 37 pieds de face à la rue Dauphine, sur 150 pieds de profondeur.

LEE, Mlle SIDNEY MARY—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée pour 1890.......... 50
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin Gentilly côté droit de la ville, désigné comme lot No 33 mesurant 6 2/3 d'arpents de face au Chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

MALEDE, LOUIS—
Taxe de 1890 montant à.......... 12c
Taxe de levée pour 1890.......... 02c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Loi, Français et Champs Elysées, désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 1377, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magistrat sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Magistrat et Champs Elysées.

MALNOURY, JEAN J.—
Taxe de 1890, montant à.......... $6 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 10
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Mandeville et Marigny désigné comme lot No 25, dans l'îlet No 259, mesurant 34 pieds de face à la rue Dauphine sur 110 pieds de profondeur.

MALNOURY JEAN J.—
Taxe de 1890, montant à.......... $5 40
Taxe de levée pour 1890.......... 90c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Mandeville, Marigny et Bourgogne désigné comme lot No 20 dans l'îlet No 259, mesurant 31 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

MANNING, Mme MARIE—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Royale, Andry et Caffin désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 197 A mesurant 67 pieds de face à la rue Dauphine sur 312 pieds de profondeur.

MARSHALL, FRANÇOIS—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 25c
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Remparts, Tricou et Bourgogne, désignés comme lots Nos 22 et 23 dans l'îlet No 317, faisant face à la rue Hancock.

MENARD, PAUL HENRY ET ALS—
Taxe de 1890, montant à.......... $5 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 90c
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, faisant face au Chemin de Gentilly avec la profondeur vers le Lac.

MERCIER ARMAND—
Taxe de 1890, montant à.......... 30c
Taxe de levée, pour 1890.......... 5c
Cinq lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Marigny, Magistrat, Mandeville et Loi, désignés comme lots Nos 19 à 23 dans l'îlet No 1370, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Marigny sur 121 pieds de profondeur, un des dits lots formant l'encoignure des rues Marigny et Magistrat.

MERCHANT, LEANDER—
Taxe de 1890 montant à.......... 6c
Taxe de levée pour 1890.......... 1c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues Loi, Promenade Floride, Mandeville et Marigny, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 1496, mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue Loi sur 199 pieds de profondeur.

MICHEL, ANTOINE E.—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 20c
Une partie d'un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par la rue Antonia, l'avenue St Bernard, les rues Robertson et Villeré désignée comme partie du lot No 21 dans les îlets Nos 623 et 624, mesurant 21 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur.

MOLAISON Mme AMELIE—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 20
Taxe de levée pour 1890.......... 70c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Roman, Derbigny et Columbus désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 763 mesurant 20 pieds de face à la rue Laharpe sur 158 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

MOORE, ROBT.—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Lapeyrouse, Rocheblave et Ouzaga désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 1105, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Tonti sur 118 pieds 8 pouces de profondeur.

MOORE, ROBT—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Lapeyrouse et Ouzaga, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 1105, mesurant 31 pieds de face à la rue Tonti sur 118 pieds 8 pouces de profondeur.

MOORE, ROBT.—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 80c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Ouzaga, Lapeyrouse et Rocheblave, désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 1105, mesurant 31 pieds de face à la rue Tonti sur 118 pieds 8 pouces de profondeur.

MOREL, CHAS—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 20
Taxe de levée pour 1890.......... 70
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Claiborne Robertson et Washington, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 545, mesurant 64 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur.

MUSSMAN, PHILIP—
Taxe de 1890, montant à.......... $2 40
Taxe de levée pour 1890.......... 40c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Derbigny, Columbus et Kerlerec, désigné comme lot No 21 ou partie du lot No 9, dans l'îlet No 762, mesurant 31 pieds 0 pouces de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

McGUIN, Mlle JENNIE—
Taxe de 1890, montant à.......... $5 40
Taxe de levée pour 1890.......... 90c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Kerlerec et Columbus, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 630, mesurant 31 pieds de face à la rue Claiborne sur 90 pieds de profondeur.

NEWHOUSE, VVE HENDRICK—
Taxe de 1890, montant à.......... $2 10
Taxe de levée, pour 1890.......... 35c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Urquhart, Louisa et Marais, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No 451 mesurant 40 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

O'DONNELL, Mme L—
Taxe de levée, pour 1890.......... 60c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, St Claude, Columbus et Remparts, désigné comme lot No 27 dans l'îlet No 378, mesurant 64 pieds de face à la rue St-Antoine sur 64 pieds de profondeur.

O'DONNELL, Mme L—
Taxe de levée, pour 1890.......... $3 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, St-Claude, Columbus et Remparts, désigné comme lot No 28 dans l'îlet No 378, mesurant 60 pieds de face à la rue St-Antoine sur 60 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues St Antoine et Remparts.

OSER, Mme JULIA—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 60c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, côté droit de la ville, désigné comme lot No 17 mesurant 5 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

PAVILLA, PATRICIO—
Taxe de 1890, montant à.......... 45c
Taxe de levée, pour 1890.......... 7c
Une partie d'un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, D'Abadie, l'avenue St-Bernard, les rues Miro et Tonti, désignée comme partie du lot No 13, dans l'îlet No 1183, mesurant 23 pieds de face à la rue Aubry sur 124 pieds de profondeur.

PARRILLA, PATRICIO—
Taxe de 1890, montant à.......... 45c
Taxe de levée, pour 1890.......... 7c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Verts et Magistrat, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 1328, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Français sur 106 pieds de profondeur.

PARRILLA, PATRICIO—
Taxe de 1890 montant à.......... $1 50
Taxe de levée, pour 1890.......... 25
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Claiborne, Musique et Robertson, désigné comme lot No 7, dans l'îlet No 644 mesurant 27 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

FOUECH, Mme PIERRE—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée pour 1890.......... 30c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lizardi, Royale, Gamory et Chartres, désigné comme lot No G dans l'îlet No 117, mesurant 78 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Lizardi sur 117 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur.

FOUECH, Mme PIERRE—
Taxe de 1890, montant à.......... 60c
Taxe de levée pour 1890.......... 10c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lizardi, Robertson, Villeré et Gamory, désigné comme lot G dans l'îlet No 560, mesurant 171 pieds 0 pouces et 6 lignes de face à la rue Lizardi sur 134 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur formant l'encoignure des rues Lizardi et Robertson.

PELANGE, CHAS E.—
Taxe de 1890, montant à.......... 3c
Taxe de levée pour 1890.......... 1/2c
Un îlet de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Tricou, Deléry, Humanité et Plaisir, désigné comme îlet No 2204.

FURNELL, ROBERT—
Taxe de 1890, montant à.......... $6 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Marais, Français et St-Claude, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 398, mesurant 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 86 pieds de profondeur.

PUYAU, FRANÇOIS A. et SOPHIE O.—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 20c
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Bienvenu, Hancock et Monroe, désignés comme lots No 13 A et 13 B, dans l'îlet No 77, mesurant 105 pieds de face à la rue Delaronde sur 136 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.

REISS, VVE JAS J. ET ALS—
Taxe de 1890, montant à.......... $42 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 7 00
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Robertson, Français et Villeré, désignés comme lots Nos 13 et 14 dans l'îlet No 618, le lot No 13 mesurant 54 pieds 1 pouce de face à la rue Champs Elysées sur 141 pieds de profondeur, le lot No 14 mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Champs Elysées sur 141 pieds de profondeur.

REISS, VVE JAS J. et als—
Taxe de 1890, montant à.......... $24 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 4 00
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Robertson, Claiborne et Français désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'îlet No 630, le lot No 6 mesurant 31 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Robertson, le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson sur 31 pieds de profondeur.

REISS, VVE JAS J. ET ALS.
Taxe de 1890, montant à.......... $60 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 10 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villeré et Robertson désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 618, mesurant 128 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 310 pieds de profondeur.

REISS, VVE JAS J. et als—
Taxe de 1890, montant à.......... $69 00
Taxe de levée pour 1890.......... 11 50
Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, Roman, Prieur et Kerlerec, désignés comme lots Nos 3 à 7 dans l'îlet No 497, les lots Nos 3 à 5 mesurant chaque 31 pieds 5 pouces de face à la rue Esplanade sur 125 pieds de profondeur; le lot No 6 mesurant 32 pieds de face à la rue Esplanade sur 125 pieds de profondeur, le lot No 7 mesurant 25 pieds de face à la rue Esplanade sur 125 pieds de profondeur.

REISS, VVE JOS ET ALS—
Taxe de 1890, montant à.......... $2 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 40c
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Roman et Prieur, désigné comme lot No 10, dans l'îlet No 497 mesurant 45 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 190 pieds de profondeur sur une ligne et 189 pieds sur l'autre.

REISS, VVE JOS J. ET ALS—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 60
Taxe de levée pour 1890.......... 60c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Prieur et Roman désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 497 mesurant 31 pieds de face à la rue Roman sur 122 pieds de profondeur.

RIGUES, VVE L.—
Taxe de 1890 montant à.......... $1 80
Taxe de levée pour 1890.......... 30c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la Route St-Jean, les rues Sauvage, Floride et Encampment, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 1556 mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la Route St-Jean sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

ROQUES, VVE LOUIS—
Taxe de 1890, montant à.......... $6 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 00
Vingt-deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Louisa, Desiré, Dauphine et Bourgogne, désignés comme lots Nos 1 à 19 et 21 à 24 dans l'îlet No 217.

ROBERTS, JOS CHAS—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 20
Taxe de levée pour 1890.......... 20
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Milneburg, mesurant 60 pieds de face à la rue [illegible] sur 120 pieds de profondeur.

ROUYER Mme LOUIS—
Taxe de 1890 montant à.......... $2 40
Taxe de levée pour 1890.......... 40c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Villeré désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 616, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

ROMAIN, F. O.—
Taxe de 1890, montant à.......... 30c
Taxe de levée pour 1890.......... 5c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, la Promenade Floride, les rues Loi et Mandeville, désignés comme lots Nos 11 à 15 dans l'îlet No 1496, mesurant chaque 32 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur.

ROMAIN, F. O.—
Taxe de 1890 montant à.......... 6c
Taxe de levée pour 1890.......... 1c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Loi, la Promenade Floride et la rue Marigny désigné comme lot No 16 dans l'îlet No 1496, mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Mandeville et Loi.

SCHMALTZ, CHRIS. P.—
Taxe de 1890, montant à.......... 90c
Taxe de levée pour 1890.......... 15c
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Musique, Robertson, Villeré et Arts, désignés comme lots Nos 20 et 21 dans l'îlet No 612 mesurant 61 pieds de face à la rue Musique sur 94 pieds de profondeur.

SEUZENEAC, JEFFERSON—
Taxe de 1890, montant à.......... $6 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 10
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Robertson, Claiborne et Antonia, désigné comme lot 4 dans l'îlet No 635 mesurant 60 pieds de face à la rue St-Antoine sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues St-Antoine et Robertson.

ST-ALEXANDRE, M. O. et V. P.—
Taxe de 1890, montant à.......... $2 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 40c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nlle-Orléans, Prosper, Claiborne et Nouveau St Bernard, désigné comme lot C ou No 5 dans l'îlet No 754 mesurant 21 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans et 18 pieds dans le fond sur 110 pieds de profondeur sur une ligne et 114 pieds sur l'autre.

SIBEN, SUC. DE JACOB—
Taxe de 1890, montant à.......... $7 80
Taxe de levée pour 1890.......... 1 30
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette Port, Urquhart et Villeré, désignés comme lots Nos 20 et 21, dans l'îlet No 519, mesurant 67 pieds de face à la rue Lafayette sur 163 pieds de profondeur; un des lots formant l'encoignure des rues Lafayette et Villeré.

SIBEN, JOHN et JOSEPHINE—
Taxe de 1890, montant à.......... $5 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 90c
Une partie de quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Villeré, Port et St-Ferdinand, désignée comme partie des lots Nos 4 à 7, dans l'îlet No 520, mesurant 38 pieds 11 1/3 pouces de face à la rue Urquhart, sur 100 pieds de profondeur.

SISSUNG, JACQUES—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée pour 1890.......... 30c
Onze lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Féliciana, Urquhart et Villeré, désignés comme lots Nos 1 à 11 dans l'îlet No 623, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 138 pieds 0 pouces et 4 lignes de profondeur.

STOLTZ, ERNEST—
Taxe de 1890, montant à.......... $5 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 90c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Villeré, l'avenue St-Bernard, les rues Antonia et Robertson désigné comme lot No 29 dans l'îlet No 623 et 624, mesurant 33 pieds de face à la rue Villeré sur 160 pieds de profondeur.

TOLL, JOHN—
Taxe de 1890, montant à.......... 15c
Taxe de levée pour 1890.......... 02c
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Joséphine, Célestine et Indépendance, désignée comme une portion de l'îlet No 935, mesurant 341 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur.

SULLIVAN, Mme JAS—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 70c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Laharpe, l'allée Rousselin et la rue Dorgenois, désigné comme lot No 1, dans l'îlet No 1350, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Broad, sur 128 pieds 11 pouces de profondeur; formant l'encoignure des rues Broad et Laharpe.

STUMPF, JOS. H.—
Taxe de 1890 montant à.......... $2 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 40c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné les rues Remparts, Bourgogne, Désiré et Piété, désigné comme lot No 22, dans l'îlet No 256, mesurant 30 pieds de face à la rue Remparts sur 107 pieds de profondeur.

TERVALON, A. F. ENFANTS DE, ET ALS.
Taxe de 1890, montant à.......... 15c
Taxe de levée pour 1890.......... 2c
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Verts, Nouveau St-Bernard et Nouvelle Orléans, désignée comme partie de l'îlet No 1334, mesurant 80 pieds de face aux rues Magistrat et Verts sur 160 pieds de profondeur.

TROGOOD, DAN'L H.—
Taxe de 1890, montant à.......... 12c
Taxe de levée pour 1890.......... 2c
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Magistrat, Marigny et Loi désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'îlet No 1379, mesurant 64 pieds de face à la rue Mandeville sur 126 pieds de profondeur.

WILSON, JNO H.—
Taxe de 1890, montant à.......... $7 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 20
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, Laharpe et Columbus, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 895, mesurant 31 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

WHITE, SPENCER—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée pour 1890.......... 30c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lizardi, Royale, Chartres et Forstall, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 118 mesurant 60 pieds de face à la rue Lizardi sur 79 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur.

WICHTERICH, HENRY et JACOB—
Taxe de 1890, montant à.......... $2 40
Taxe de levée, pour 1890.......... 40c
Une partie d'un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Pauline Chartres et Royale, désigné comme partie du lot No 14 dans l'îlet No 133, mesurant 40 pieds 9 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.

WILLIAMS, BERNARD—
Taxe de 1890, montant à.......... 45c
Taxe de levée, pour 1890.......... 07c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, côté droit de la ville, désigné comme lot No 104 mesurant 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

YOUNG, Mme WM J.—
Taxe de 1890, montant à.......... $9 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 50
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Royale, Andry et Caffin, désigné comme lot 1 dans l'îlet No 197 A, mesurant 90 pieds de face à la rue Dauphine sur 312 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dauphine et Andry.

CINQUIEME DISTRICT.

ANTOINE, CHAS—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 05
Taxe de levée, pour 1890.......... 17c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans le morceau vendu par le Dr P. R. Puissant, désigné comme lot 10 mesurant 40 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur.

BRADLEY, Mme CELESTE FEMME DE ED. VINCENT—
Taxe de 1890, montant à.......... $6 00
Taxe de levée pour 1890.......... 1 00
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villere, Bouny, Delaronde et Seguin, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 9, mesurant 40 pieds de face à la rue Villere, sur 95 pieds 3 pouces de profondeur.

BOSTRONIN, CHAS—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 50
Taxe de levée pour 1890.......... 25c
Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Church ou la douve, Peter et Powder, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 7, mesurant — pieds de face à la rue Alix sur — pieds de profondeur.

BORATTI, Mme MARIE—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 50
Taxe de levée pour 1890.......... 25
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Decatur, De Armas et Monroe, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 187, mesurant 34 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

BUSH, E.—
Taxe de 1890, montant à.......... 15c
Taxe de levée pour 1890.......... 2c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues De Armas, Verret, Lapeyrouse et Vallette, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 212 mesurant 45 pieds de face à la rue De Armas sur 203 et 204 pieds de profondeur.

BUSH, ELIJAH—
Taxe de 1890, montant à.......... 60c
Taxe de levée pour 1890.......... 10c
Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans le morceau vendu par A. Camus, borné par le Chemin Public et les terres de marais au-dessus et par la propriété T. Camus étant une partie du No 5, désignés comme lot No 41 mesurant 43 pieds de face au Chemin Public, sur 170 pieds de profondeur.

COOPER W. et L.—
Taxe de 1890 montant à.......... $1 20
Taxe de levée pour 1890.......... 20c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Webster, Mouree et Homer désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 154 mesurant 60 pieds de face à la rue Newton sur 150 pieds de profondeur.

DANIELSON, ADOLPH—
Taxe de 1890, montant à.......... $2 40
Taxe de levée pour 1890.......... 40
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Alix, Eliza, Church et Powder désigné comme lot No 3, dans l'îlet No 135, mesurant 25 pieds de face à la rue Alix sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

FRILOT, A. F.—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée pour 1890.......... 50
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Market, Monroe et Franklin désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 125 mesurant 32 pieds de face à la rue Jackson sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et Monroe.

FRILOT, A. F.—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée pour 1890.......... 30c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe et Franklin, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 150 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et Monroe.

FRILOT, A. F.—
Taxe de 1890 montant à.......... $4 20
Taxe de levée pour 1890.......... 70c
Un lot et une partie d'un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Madison, Homer et Franklin, désigné comme lot No 2 et une partie du lot No 3 dans l'îlet No 151, le lot No 2 mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue Jackson sur 127 pieds 10 pouces de profondeur; la partie du lot No 3 mesurant 10 pieds de face à la rue Jackson sur 127 pieds de profondeur.

GEORGE, JOHN—
Taxe de 1890, montant à.......... 24c
Taxe de levée, pour 1890.......... 04c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans le morceau vendu par E. Lacoste et la balance non vendu de la division, désigné comme lot No 20, mesurant 61 pieds de face à la rue Casimir sur 130 pieds de profondeur.

GULLO, IGNAZIO—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 40
Taxe de levée pour 1890.......... 57c
Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Lavergne, Delaronde et Verret, désignés comme lots Nos 5 et 6, dans l'îlet No 19, mesurant 60 pieds de face à la rue Villeré sur 96 pieds de profondeur.

HARRISON, B. ou J. STEWART, ET AUTRES—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30c
Quatre lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Leesburg, touchant à la Plantation Trépagnier, désignés comme lots Nos 8 à 11, mesurant 160 pieds de face au Chemin Public sur 124 pieds de profondeur.

HOWARD, C. et C. WILLIAMS—
Taxe de 1890, montant à.......... 45c
Taxe de levée pour 1890.......... 7c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, à Leesburg, touchant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No 16 bis, mesurant 30 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

JOHNSON, PETER LOUIS—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 50c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Homer, Verret et Jackson, désigné comme lot No 16, dans l'îlet No 148, mesurant 30 pieds de face à la rue Vallette et 32 pieds dans le fond sur 125 pieds 5 pouces et 6 lignes d'un côté et 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur de l'autre.

JONES, S.—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 20
Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Leesburg touchant à la plantation Trépagnier désignés comme lots Nos 6 et 7, mesurant 60 pieds de face au Chemin public sur 120 pieds de profondeur.

LAFITTE, JEAN—
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 00
Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Seguin, Delaronde et Bouny, désigné comme lot No 13, dans l'îlet No 8, mesurant 31 pieds de face à la rue Peters sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Peters et Seguin.

LEWIS, SOLOMON—
Taxe de 1890, montant à.......... 30c
Taxe de levée, pour 1890.......... 5c
Une partie d'un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, morceau vendu par E. Lacoste et restant non vendu des divisions, désigné comme partie du lot No 28, mesurant 61 pieds 9 pouces de face à la rue Canal sur 60 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Canal et Bellegarde.

LOUISIANA ELECTRIC LIGHT CO.—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 50c
Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Seguin, Villeré et Barthélemy, désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 13, mesurant 31 pieds 1 pouce et 6 et 9 lignes de face à la rue Patterson sur 108 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur.

MANNING, MICHAEL—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée pour 1890.......... 30
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Verret, Vallette et Jackson, désigné comme lot No 1, dans l'îlet No 125 mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Market et Verret.

MEEHAN, Mme MARY FEMME DE ROBT. E. WILLIAMS—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 60c
Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, Homer et Verret, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 119, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et Franklin.

MITCHELL, JAS No 2—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée, pour 1890.......... 30c
Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Eliza, Elmire et Evelina, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 97 mesurant 30 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MITCHELL, JAS. No 2—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 50c
Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Market, Elmire et Evelina, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'îlet No 97 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MORESANA, MIGUEL—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 50
Taxe de levée pour 1890.......... 25c
Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, morceau vendu par E. Lacoste et le reste non vendu des divisions, désignés comme lots Nos 7 et 8, mesurant chaque 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

McGUIRE, PATRICK—
Taxe de 1890, montant à.......... $6 60
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 10
Quatre lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Eliza, Alix et Webster désignés comme lots Nos 18 à 21 dans l'îlet No 73, les lots Nos 18 à 20 mesurant 75 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 21 mesurant 22 pieds de face à la rue Washington sur 159 pieds de profondeur.

McGUIRE, PAT—
Taxe de 1890, montant à.......... 60c
Taxe de levée pour 1890.......... 10c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Eliza et Alix désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 73, mesurant 31 pieds de face à la rue Webster sur 129 pieds de profondeur.

McGUIRE PATRICK—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 70
Taxe de levée, pour 1890.......... 45c
Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Eliza et Alix désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 73, mesurant 31 pieds de face à la rue Webster sur 123 pieds de profondeur.

McINTYRE, ELLEN—
Taxe de 1890, montant à.......... 90c
Taxe de levée, pour 1890.......... 15c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, De Armas, Madison et Lapeyrouse, désigné comme lot No 24 dans l'îlet No 210, mesurant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur.

NOEL Mme ISAAC—
Taxe de 1890 montant à.......... 75c
Taxe de levée pour 1890.......... 12c
Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans le morceau vendu par A. Camus et les terres de marais au dessus et par la propriété T. Camus étant une partie du No 5, désigné comme lot No 45, mesurant 45 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

PARKER, WM—
Taxe de 1890, montant à.......... 30c
Taxe de levée pour 1890.......... 05c
Une partie d'un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le morceau vendu par le Dr P. R. Puissant désignée comme une partie du lot No 10 mesurant 40 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur.

PROCTOR, WM—
Taxe de 1890, montant à.......... 90c
Taxe de levée pour 1890.......... 15c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Homer, Atlantique et Newton désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 161 mesurant 30 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

QUIGLEY, ANDREW—
Taxe de 1890 montant à.......... 45c
Taxe de levée pour 1890.......... 07c
Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chestnut, De Armas et Elmire désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'îlet No 191, mesurant 60 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

REBENTISCH, ERNEST GEO.—
Taxe de 1890, montant à.......... $3 60
Taxe de levée pour 1890.......... 60
Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Peter, Elmire et Alix désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 41 mesurant 31 pieds de face à la rue Pacifique sur 173 pieds 9 pouces de profondeur.

ROBELOT ALB. N.—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 65
Taxe de levée, pour 1890.......... 27c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Bouny, Powder, Alix et Peter, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 6, mesurant 30 pieds de face à la rue Bouny sur 150 pieds de profondeur.

SEYMOUR, W. H.—
Taxe de 1890 montant à.......... $2 70
Taxe de levée pour 1890.......... 45c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Alix, Bouny, Eliza et Powder, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 6, mesurant 43 pieds de face à la rue Alix sur 129 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Alix et Bouny.

SIMONS, AMOS—
Taxe de 1890, montant à.......... $1 80
Taxe de levée pour 1890.......... 30c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Homer, Mouree et Franklin désigné comme lot No 17 dans l'îlet No 155, mesurant 30 pieds de face à la rue Newton sur 120 pieds de profondeur.

SMITH, Mlle JOSEPHINE—
Taxe de 1890, montant à.......... 36c
Taxe de levée pour 1890.......... 6c
La moitié d'un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans le morceau vendu par le Dr P. R. Puissant désigné comme la moitié du lot No 7, mesurant 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

THOMPSON, JNO W.—
Taxe de 1890, montant à.......... $4 20
Taxe de levée, pour 1890.......... 70c
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Villere, Seguin, Delaronde et Bouny, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 4, mesurant 32 pieds de face à la rue Villeré, sur 95 pieds de profondeur.

THOMPSON, Mme JNO. W.—
Taxe de 1890, montant à.......... $16 20
Taxe de levée pour 1890.......... 2 70
La moitié d'un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Villeré, Patterson, Bouny et Seguin, désignée comme la moitié du lot No 10 dans l'îlet No 10, mesurant 90 pieds de face à la rue Villeré sur 118 pieds de profondeur.

WONINGER, ELEN—
Taxe de 1890, montant à.......... $6 00
Taxe de levée, pour 1890.......... 1 00
Un morceau de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans borné par les rues Franklin, Monroe et Madison, désigné comme îlets Nos 275 et 276.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété que offrira un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rétrocédée à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

LOUIS ARNAULD,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième et Cinquième Districts, Paroisse d'Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés des Troisième et Cinquième Districts.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT des Troisième et Cinquième Districts, paroisse d'Orléans, 14 juillet 1891.

Conformément à la section 63, de la loi 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans le Premier District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année 1890 et des années précédentes, que je commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI 15 août 1891. Nombre de ces propriétés délinquantes ont déjà, avant la dite vente, été annoncées, et continueront à l'être, dans ce journal, conformément à la loi. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

LOUIS ARNAULD,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième et Cinquième Districts, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 15me jour d'Août A. D., 1891, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

DOUGLAS, JOHN—
3181. Pour taxes de ville des années 1885, $10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à.......... $26 32
Moins payé en à compte par 1886 le 27 avril 1889.......... 6 00
Balance due.......... $20 32
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'îlet No 1363, borné par la rue Aubry, l'allée Rousselin, les rues O'Reilly et Dorgenois, formant l'encoignure de la rue Aubry et l'allée Rousselin, mesurant 63 pieds de face à la rue Aubry sur 104 pieds de profondeur sur l'allée Rousselin.

DUCONGE, Mlle MARIE—
3246. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.......... $18 15
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'îlet No 281, borné par les rues Galvez, Miro, la Promenade Cemetery et la rue St Pierre mesurant 30 pieds de face à la rue Galvez sur 163 pieds de profondeur.

DUPIERRIS, F.—
2325. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.......... $6 05
Cinq lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5, dans l'îlet No 647, borné par les rues Urquhart, Reynes, Forstall et Villeré, formant l'encoignure des rues Urquhart et Reynes, mesurant chaque 24 pieds de face à la rue Urquhart sur 120 pieds de profondeur.

GIRARDEY, C. E.—
4451. Pour taxes de ville des années 1883, $4; 1884, $1; 1885, 5 86; 1886, 4 04.
Montant à.......... $17 12
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12, dans l'îlet No 78 borné par la rue Prosper, l'avenue St-Bernard, les rues Lapeyrouse, Derbigny et Roman, mesurant 27 pieds de face à la rue Prosper sur 118 pieds de profondeur.

GIRARDEY, C. E.—
4452. Pour taxes de ville des années 1883, $20; 1884, 20; 1885, 25 40; 1886, 20 20.
Montant à.......... $85 60
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 768, borné par les rues Prosper, Lapeyrouse, l'avenue St Bernard et les rues Derbigny et Roman, mesurant 127 pieds de face à la rue Prosper sur 160 pieds de profondeur.

BOSMER, ARSENE L.—
5028. Pour taxes de ville des années 1883, $89 80; 1884, 88 00; 1885, 111 76; 1886, 90 80; 1887, 90 80.
Montant à.......... $449 36
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No 3, dans l'îlet 115, borné par les rues Rampart, Basin, St Louis et Toulouse, mesurant 40 pieds de face à la rue Rampart sur 67 pieds 4 pouces de profondeur.

HYAMS, H. M. et als—
5015. Pour taxes de ville des années 1883, $10, 1884, 10; 1885, 12 76; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.......... $52 90
Dix lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 dans l'îlet No 630, borné par les rues Delachaise, Arcadia, [illegible] et l'avenue Louisiana.

KOONTZ ou KOUNTZ, Mme WM P.—
5324. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.......... $50 50
Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 17, 18 et 19, dans l'îlet No 348, borné par les rues Commune, Liberté, Marais et Tracquet formant l'encoignure des rues Commune et Liberté mesurant 90 pieds de face à la rue Commune sur 100 pieds de profondeur sur une ligne et 82 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté.

KOHN & [illegible] (DAVID McCULLON)—
6410. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à.......... $4 04
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 de l'îlet No 264 borné par les rues Milan, Camp, Chestnut et Marengo mesurant 29 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

KELLY, VVE JOHN ou JOHN W. SMITH—
6147. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.......... [illegible]
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet No [illegible], Greenville; bornée par les rues Broadway, Tresonne, Burke et Pin formant l'encoignure des rues Broadway et Tresonne, mesurant 60 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

LACOSTE, BERNARD—
6374. Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à.......... $3 85
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'îlet No 363 borné par les rues Douane, [illegible], White et l'avenue Bienville mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Douane sur 134 pieds de profondeur.

LAWSON, CHAS—
6929. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à.......... $4 04
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 20 dans l'îlet No 329, borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Bienville et Conti, mesurant 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur 100 pieds de profondeur.

LAKE ORLOFF—
6973. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.......... $5 05
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 612, borné par les rues Dupré, White, l'avenue Tulane et la rue Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Dupré sur 144 pieds de profondeur.

MERTZ, VVE GEO et als—
7229. Pour taxes de ville des années 1880, $14 77; 1881, 14 27; 1882, 25 40; 1883, 16; 1884, 16; 1885, 20 32.
Montant à.......... $106 50
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 162, borné par les rues Villeré, Marais, St-Louis et Toulouse, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 51 pieds de profondeur.

MAHONEY, Mme OWEN—
7468. Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à.......... $3 21
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 75, borné par les rues Chippewa, Philip, Annunciation et Soraparu, formant l'encoignure des rues Chippewa et Philip mesurant 25 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur sur la rue Philip.

NADAUD W. E., ou MANDAN ou MANDAUD et HERITIERS DE C. BARRY—
7715 et 7164. Pour taxes de ville des années 1880, $1 55; 1881, 4 46; 1882, 7 91; 1883, [illegible]; 1884, 5; 1885, 6 35; 1886, 5 05; 1887, 5 05.
Montant à.......... $43 40
Sept lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans désignés comme lots Nos 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 dans l'îlet No 289 borné par les rues [illegible], Grove, Napoléon et Dixième, mesurant 301 pieds sur l'avenue [illegible], 145 pieds sur la rue Dixième, 97 pieds sur la rue Grove et 51 pieds sur la rue Napoléon.

McDERMOTT, EDWARD—
7829. Pour taxes de ville des années 1885, 5 05; 1886, 4 04; 1887, 4 01.
Montant à.......... $13 16
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 11, dans l'îlet No 604, borné par les rues Rendon, Lopez, Gravier et Common, mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon sur 158 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur.

MAILLE JOSEPH—
7965. Pour taxes de ville des années 1886, $5 05, 1887, 5 05.
Montant à.......... $10 10
Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'îlet No 330, borné par les rues Douane, Dorgenois, Bienville et Rocheblave, mesurant 45 pieds de face à la rue Douane sur 112 pieds de profondeur.

MARTIN, R.—
7940. Pour taxes de ville des années 1886, $4 04, 1887, 4 04.
Montant à.......... $8 08
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20, dans l'îlet No 284, borné par les rues Tonti, Miro, Dumaine et St Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti sur 70 pieds de profondeur.

MIDLOCQ ou MAILOCQ, JEAN—
7970. Pour taxes de ville des années 1886 $5 05, 1887, 5 05.
Montant à.......... $10 10
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 7, de la propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St-Jean, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-Jean sur 270 pieds de profondeur.

MARTIN REINHART—
8044. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à.......... $20 20
Deux lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'îlet No 412, borné par les rues Washington, Gayoso, Esplanade et Lopez, formant l'encoignure des rues Washington et Gayoso, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 124 pieds de profondeur.

NORBERT, JOHN ou VVE JOHN—
8131. Pour taxes de ville des années 1880, $3 64; 1881, 3 57; 1882, 6 35; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 01.
Montant à.......... $31 68
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 1051 borné par les rues Libéral, Nouvelle-Orléans, l'avenue de Londres et la rue Génie, formant l'encoignure des rues Libéral et Nouvelle-Orléans mesurant 30 pieds de face à la rue Libéral sur 120 pieds de profondeur sur la rue Nouvelle-Orléans.

NOBLE, Mme MARY F.—
8137. Pour taxes de ville des années 1880, $3 04, 1881, 3 57; 1882, 6 35, 1883, 4 00, 1884, 4 00; 1885, 5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à.......... $34 72
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 26 dans l'îlet No 1517, borné par les rues Lapeyrouse, White, Laharpe et Broad, formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et White, mesurant 27 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 105 pieds de profondeur sur la rue White.

NOGUE, PIERRE—
8145. Pour taxes de ville des années 1880, $20 08, 1881, 17 84, 1882, 31 75, 1883, 16; 1884, 12; 1885, 15 24; 1886, 10 10; 1887, 12 12.
Montant à.......... $135 08
Une portion de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme lots Nos 2 à 12 ou 5 à 10 et la moitié du lot No 12, dans l'îlet No 248, borné par les rues Monroe, Franklin, Ptolémée et Socrates, les lots 2 à 12 (de 1880 à 1886) mesurant 252 pieds de face à la rue Monroe sur 319 pieds de profondeur et les lots 5 à 10 et la moitié du lot No 12 (de 1884 à 1887) mesurant 259 pieds de face à la rue Monroe sur 229 pieds de profondeur.

NOGUE, PIERRE—
8140. Pour taxes de ville des années 1880, $6 37, 1881, 6 24, 1882, 11 11; 1883, 7.
Montant à.......... $30 72
Un îlet de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme îlet No 252, borné par les rues Hancock, Vallette, Ptolémée et Lawrence.

NOGUE, PIERRE—
8148. Pour taxes de ville des années 1880, $5 48, 1881, 5 35, 1882, 9 53, 1883, 6, 1884, 6, 1885, 7 62, 1886, 6 06, 1887, 6 06.
Montant à.......... $52 08
Un îlet de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme îlet No 273 borné par les rues Hancock, Vallette, Bringier et Lawrence.